



## Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 28 janvier 2025

### Toujours plus de Suisses malades et blessés à l'étranger

**Le TCS enregistre une hausse, en 2024, des personnes malades ou accidentées à l'étranger. Les cas nécessitant un rapatriement sanitaire ont aussi connu une augmentation de 24% depuis 2022. La majorité des cas recensés concernent l'Italie, la France et l'Espagne, mais de nombreux autres cas ont également eu lieu depuis la Thaïlande et les Etats-Unis. Le TCS rappelle qu'avant tout voyage, il est nécessaire de prendre quelques dispositions importantes pour éviter toute mauvaise surprise.**

Depuis la levée des restrictions sanitaires en 2022, les voyages ont connu un fort regain de popularité. Cette augmentation des déplacements n'est pas sans impact sur le nombre de maladies et d'accidents recensés à l'étranger. En 2024, le TCS a enregistré 4 967 cas de maladies et 2 267 accidents personnels à l'étranger, soit un total de 7 234 incidents. Une moyenne de près de 20 cas par jour. Ce chiffre marque une hausse de 8 % par rapport à 2022 et de 11 % par rapport à 2023.

#### Les rapatriements aussi en hausse

Parmi ces incidents, certains ont nécessité des interventions plus complexes, comme des rapatriements sanitaires. Ces derniers s'effectuent avec les ambulances du TCS pour les courtes distances, par vol de ligne ou par avion médicalisé avec des médecins et des infirmières et infirmiers du TCS pour les cas les plus graves. En 2024, le TCS a réalisé 1 323 rapatriements sanitaires, soit plus de trois par jour, ce qui constitue une augmentation de 24 % par rapport à 2022 et à la levée des mesures sanitaires. Les principales causes ayant conduit à ces rapatriements incluent des fractures et d'autres blessures graves, ainsi que des cas de maladies lourdes.

#### Aux quatre coins du monde

La majorité des rapatriements a été effectuée depuis des pays européens, avec l'Italie (185 cas), la France (155 cas) et l'Espagne (120 cas) en tête de liste. Cependant, certaines interventions ont nécessité des déplacements bien plus lointains : 66 rapatriements ont été réalisés depuis la Thaïlande et 40 depuis les États-Unis. Ces opérations complexes impliquent une logistique importante et des équipes qualifiées pour assurer le retour en Suisse des patients en toute sécurité. Une fois une alerte transmise à la centrale d'urgence, les données médicales du patient sont obtenues et analysées par un médecin TCS qui évalue alors la situation et décide du besoin de rapatriement. Selon la distance, une ambulance du TCS ou d'un partenaire est mobilisée. Pour les cas les plus graves, un avion sanitaire, en collaboration avec des partenaires tels que la REGA, est sollicité.

#### Minimiser les risques

Afin de minimiser les risques pendant un voyage, le TCS recommande de prendre certaines précautions. D'abord, il est essentiel de suivre les avis de son médecin et, en cas de contre-indication médicale, de renoncer au voyage. Sur place, les activités pratiquées doivent être choisies avec prudence : les activités à risque ou extrêmes augmentent considérablement les accidents. La sous-évaluation des risques sanitaires dans certaines régions du globe, ainsi que l'absence de vaccins nécessaires pour les voyages dans plusieurs pays, sont également une source de risque supplémentaire. Enfin, en cas de location de deux-roues, comme un scooter, il convient de porter un équipement adapté et de respecter strictement les règles de circulation pour éviter toute chute aux conséquences parfois dramatiques. Pour parer à toute éventualité, conclure une assurance voyage est fortement recommandé.

Jordan Girod, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | [jordan.girod@tcs.ch](mailto:jordan.girod@tcs.ch)

[www.pressestcs.ch](http://www.pressestcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

**Touring Club Suisse** – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers ses 1900 collaborateurs



et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 359'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 57'000 interventions, dont près de 3200 évaluations médicales et 1200 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 50 véhicules, 17 bases logistiques et plus de 35'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 42'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 110'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 33 campings et environ 950'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 40'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.